

Projet éducatif, pédagogique & d'établissement de l'École des Bruyères et de la Petite Ecole des Bruyères

École des Bruyères • Avenue des Arts 11 • 1348 Louvain-la-Neuve
010/45 16 66

direction@bruyeres.be

<http://www.bruyeres.be>

Approuvé par l'Assemblée Générale du 3 juin 2019

Introduction	4
Projet éducatif	5
La pédagogie Freinet : respect de l'individu et de la communauté	5
La vie se prépare par la vie	5
L'épanouissement	5
La relation pédagogique	6
L'option pluraliste	6
La participation et la communication	7
Projet pédagogique	8
Partir des désirs de l'enfant	8
L'expression libre	8
La communication	8
L'esprit de recherche	8
Le tâtonnement expérimental	8
L'autonomie progressive	8
La responsabilisation	8
L'évaluation continue et formative	9
La continuité	9
Respect du rythme et des différences	9
Pluralité de méthodes et d'outils	9
La concertation	9
La coopération	9
La socialisation	9
L'ouverture sur l'extérieur	10
Projet d'établissement	11
L'organisation des groupes	11
Les sections	11
La verticalité en maternelle	11
Les modules en primaire	11
Les classes	11
L'organisation horaire	11
La gestion de la vie	12
La charte des règles de vie	12
Le conseil d'école	12
Le conseil de classe	12
Le programme Graine de médiateurs	13
La gestion coopérative des déchets	13
Les collations et le croquez-sain	13
L'organisation du travail en classe	13
Les rencontres	13

Le plan de travail et les ateliers	13
Les recherches	14
Les évaluations	14
L'intégration	14
Le travail à domicile	15
L'organisation des autres moments d'apprentissage	15
Activités corporelles	15
Les activités artistiques et culturelles	16
Les outils et technologie de l'information et la communication	16
Les langues	16
La philo	16
Des espaces hors classe	17
Le CEDOC	17
Les espaces verts	17
L'équipe pédagogique	17
Les directions	17
L'équipe d'animation	17
Les conseils des animateurs (les CDA)	17
Les animateur/animateuses temps libre (ATL) :	18
La place des parents	18
Une ASBL en co-autogestion	18
L'Assemblée Générale (l'AG)	18
Le Conseil d'Administration (le CA)	18
Les commissions	18
Le Conseil de Participation	19
Les journées de travail	19
Les fêtes de l'école	19
Les aides et interventions	19
Les outils de communication	19
La farde de communication et le journal de classe	19
Brins et brindilles	19
Les réunions de parents et de classe	20
Les partenaires extérieurs	20
Les amis de C. Freinet	20
PMS	20
Le Conseil Communal des enfants	20

Introduction

Ce document contient l'information concernant le projet global de l'École des Bruyères. Cette information s'articule en trois axes :

1. Le projet éducatif qui contient les valeurs, croyances et objectifs généraux partagés qui animent les acteurs de l'école des Bruyères depuis sa création.
2. Le projet pédagogique qui fixe les grandes orientations pédagogiques, les choix méthodologiques et la vision de l'école. Cette partie décrit les principes et objectifs de la pédagogie Freinet, ceux qui nous permettent de guider nos actions et de poser nos choix et décisions.
3. Le projet d'établissement qui décrit la mise en oeuvre concrète des projets éducatif et pédagogique. Cette partie fait état des spécificités organisationnelles, des outils utilisés et des activités réalisées au sein de notre établissement.

Projet éducatif

La pédagogie Freinet : respect de l'individu et de la communauté

Freinet (1896 – 1966) a été un des premiers pédagogues à proposer une vision différente de l'école. Il place au centre de sa vision : **le respect de l'individualité de l'élève et le respect de la communauté**, l'individu étant partie intégrante de la communauté et les deux formant un tout solidaire. Pour lui, l'école ne vise pas seulement la transmission des savoirs, mais aussi l'épanouissement du potentiel individuel de chaque enfant et son devenir de citoyen solidaire et responsable.

La pédagogie Freinet est une pédagogie engagée qui repose sur une certaine vision de l'enfant et de la société. Choisir d'enseigner, d'apprendre, de confier son enfant à une école Freinet implique donc de faire sienne cette vision particulière et de se départir des influences prégnantes actuelles qui voudraient que seuls le savoir théorique et la compétition permettraient de « s'en sortir dans le monde actuel », que seuls les adultes sont décideurs et responsables.

La vie se prépare par la vie

La vie se prépare par la vie. Si vous craignez que votre fils se bosselle le front, déchire son tablier, se salisse les ongles et les mains, risque de tomber ou de se noyer, enfermez-le dans votre salle à manger confortable ou tenez-le en laisse quand vous sortez, de crainte qu'il ne se joigne trop vite aux bandes d'enfants, qui, dans la rue, dans les jardins, parmi les vergers et les fourrés, poursuivent intrépidement leurs élémentaires expériences.

Choisissez pour lui une école bien conformiste, où l'on ne maniera ni marteaux, ni éprouvettes, où l'on ne composera pas à l'imprimerie, où l'on ne se maculera pas au rouleau encreur, où l'on ne se blessera pas à la gouge qui glisse malencontreusement sur le lino qu'on grave, où l'on ne salira pas ses chaussures à la boue des chemins ou à la terre du jardin.

Vous vous étonnerez ensuite si votre enfant est maladroit de ses mains, hésitant dans ses jeux ou ses travaux, inquiet et timide devant les exigences de l'effort, désaxé dans un monde où il ne suffit plus de savoir lire et écrire mais qu'il faut appréhender à bras-le-corps, avec décision et héroïsme.

La vie se prépare par la vie.

« Les dits de Mathieu », C. Freinet.

L'épanouissement

S'inspirant de la pédagogie Freinet, l'École des Bruyères, insérée dans la vie de la cité et dans la société est attentive aux gens qui y vivent et ouverte aux multiples relations qui s'y tissent. Elle se veut un lieu de rencontre, de participation et d'éducation.

Dans ce climat de dialogue se formeront des êtres libres, autonomes et responsables.

L'objectif principal de l'École des Bruyères est d'épanouir toutes les composantes de la personnalité des enfants et ainsi de développer globalement en chaque individu ...

- ses besoins vitaux de liberté, de communication et d'amour,
- ses expériences de vie sociale,
- ses qualités humaines et ses aptitudes intellectuelles mais aussi manuelles, techniques et artistiques en étant persuadé que chacune participe à la construction d'une personne équilibrée,
- la capacité de refuser toute agression physique, psychologique ou morale

- la possibilité d'être utile mais aussi heureux en recherchant des valeurs de simplicité, de justice et de coopération, de bienveillance, d'assertivité, de non-violence
- un esprit critique ainsi qu'une attitude active et engagée face aux réalités culturelles, sociales et politiques,
- le respect de soi, des autres et de l'environnement,
- une dimension spirituelle dans la confrontation et la rencontre pluraliste.

Cet objectif puise sa source dans une foi en l'Humain et dans le souci de construire une société plus juste, fondée sur le respect des Droits fondamentaux.

Il part de la conviction que l'enfant est un être en évolution, qu'il porte en lui des potentialités qui s'épanouiront si le milieu dans lequel il vit est riche en expériences multiples et diverses.

La relation pédagogique

Travailler en pédagogie Freinet, c'est d'abord établir une autre relation avec les élèves. On peut pratiquer toutes les techniques Freinet sans creuser de brèche véritable si la relation pédagogique n'évolue pas ; inversement, un enseignant aux techniques traditionnelles peut faire évoluer profondément les élèves s'il établit une autre relation pédagogique. Il s'agit en fait de secouer le schéma du pouvoir du maître. Si les élèves ont un réel droit de parole et de critique en ce qui concerne l'organisation, le contenu et l'évaluation du travail, si l'enseignant n'est pas le seul à décider, alors, la vie de la classe peut évoluer d'elle-même, et les techniques proposées viennent simplement aider cette évolution interne. Il ne suffit pas, d'instituer autoritairement une structure différente de travail pour que la vie de la classe évolue, car la structure ne suffit pas à faire évoluer les mentalités.

Remettre en question son pouvoir d'enseignant sous-entend un changement de mentalité de l'enseignant qui accepte de reconnaître devant les élèves que, non seulement il ne détient pas le pouvoir à lui seul, mais qu'eux peuvent lui apporter des points de vue intéressants, des enrichissements.

Mais remettre en question le pouvoir de l'enseignant ne signifie pas adopter une attitude démagogique qui consisterait à 'donner le pouvoir aux enfants'. L'enseignant est un membre à part entière du groupe et son statut institutionnel lui confère un rôle privilégié. A lui de maintenir à ce rôle son aspect 'aidant' et de le dépouiller de son pouvoir répressif.

De plus, l'enseignant dispose d'une expérience et d'une somme d'informations que ne possèdent pas les élèves. Les leurrer sur le pouvoir qu'on leur donne alors qu'on sait que soi-même, on n'est pas totalement libre (horaires, programmes, poids de la hiérarchie, des collègues, des parents) et qu'eux aussi auront à subir un certain nombre de contraintes (examens, passage dans la classe supérieure...) s'apparente à une certaine forme de malhonnêteté.

Texte inspiré des Cahiers Pédagogiques n°223-224 ; avril-mai 1984 ; p. 40

L'option pluraliste

L'École des Bruyères est une institution 'pluraliste'. Nous entendons par là qu'elle est un lieu de rencontres, de confrontations et de recherche.

Nous favorisons donc un climat d'écoute, de tolérance et de respect des croyances de tous. Nous sommes aussi soucieux de confronter les points de vue divergents, d'interpeller chacun.

Nous ne voulons pas d'une école "neutre" où la dimension politique, la dimension spirituelle soient bannies voire gommées. Nous voulons une école où l'équipe d'animation, enfants et parents puissent avoir une attitude authentique et profiter de la réalité d'un lieu de vie pluraliste

où faire ensemble la découverte et l'apprentissage de la tolérance et s'enrichir des réflexions et des options de chacun.

Il est clair que l'École des Bruyères et la Petite Ecole des Bruyères portent en elle un projet de société progressiste et que la manière de vivre des animateurs et des enfants, leur mode de fonctionnement, leur souci d'apprendre autrement, les décloisonnements des classes, la volonté de s'approprier un savoir, de développer le sens critique, de vivre un pluralisme de faits, de promouvoir un développement unitaire de la personne, tracent le portrait d'une façon de vivre sur terre que toutes les personnes concernées par l'école tentent de partager.

La participation et la communication

Vivre ensemble (et non les uns à côté des autres) ne rend pas toujours notre tâche éducative plus facile !

C'est ainsi qu'il faut dire que notre école demande un investissement d'énergie important car que l'on soit animateur, enfant ou parent, un bouillon de projets nous agitent et nous interpellent.

Dans cet esprit, un dialogue actif est indispensable entre enfants, parents et animateurs.

Projet pédagogique

Partir des désirs de l'enfant

Naturellement, les enfants ont un foisonnement d'intérêts. C'est à partir de cette expression spontanée que l'équipe d'animation organise les activités dans la classe ou laisse les enfants s'organiser entre eux. L'équipe d'animation va proposer des projets, des activités individuelles ou collectives.

L'expression libre

L'équipe d'animation favorise l'expression libre : celle-ci ne tombe pas du ciel du jour au lendemain, l'animateur va la favoriser en valorisant ce qui, dans l'expression des enfants est vraiment "libre" et non la reproduction de stéréotypes existants. On laisse le temps aux enfants de dire et se dire véritablement par le dessin, l'écriture, la danse, l'expression corporelle, le théâtre, la musique, etc.

La communication

L'expression perdrait une partie de sa substance si elle n'avait jamais de destinataire, si elle n'était pas communiquée. On vit en communauté, il s'agit donc d'échanger. On affine son expression pour qu'elle soit comprise des autres, on communique pour s'affirmer et être reconnu, l'expression des autres va influencer sur notre propre regard. C'est aussi s'intéresser aux autres, à ce qu'ils font et ce qu'ils peuvent nous apporter.

Mais pour communiquer, il faut des langages communs. De là, la nécessité d'apprendre à parler, à écouter, à lire, à écrire (pour transmettre ce que l'on pense ou rêve), à calculer, à classer, à danser, à dessiner, à chanter, à utiliser les nouvelles technologies, etc.

L'esprit de recherche

L'esprit de recherche permet de mettre les enfants au travail de leurs intérêts. L'objectif est de répondre aux questions que l'on se pose dans tous les domaines. À long terme, il s'agit de cultiver cet esprit et d'outiller l'enfant dans ses démarches de recherche pour créer de nouveaux savoirs.

Le tâtonnement expérimental

Le tâtonnement expérimental est une loi de la vie en général, c'est à ce titre qu'il a droit de cité dans la classe. Il s'agit d'une méthode selon laquelle les erreurs au même titre que les réussites font partie du processus d'apprentissage. Dans toutes les activités, l'animateur respecte les initiatives des enfants et valorise la recherche hors des sentiers battus.

Tout apprentissage, s'il est construit, découvert par l'apprenant au terme d'essais-erreurs, de tâtonnements, de manipulations, de déductions, de confrontations avec les idées des autres sera plus profondément ancré. Si la systématisation de l'acquis est nécessaire, le principe d'auto acquisition / construction du savoir quel qu'il soit permettra à l'enfant de faire, en cas de besoin, une démarche rétrospective pour raviver l'acquis. Il s'agit ici d'apprendre dans une démarche de sens et de créer une mémoire vivante de l'acquis.

L'autonomie progressive

Un des objectifs poursuivis dans toutes les activités est d'amener progressivement l'enfant à développer son autonomie tant en matière de construction de soi, de participation à la vie sociale, d'organisation de ses activités, que par rapport à ses méthodes (identification et utilisation des outils et/ou personnes ressources) et à sa vie sociale (gestion des difficultés dans le conseil de classe, conseil d'école, etc.).

La responsabilisation

L'autonomie progressive amènera l'enfant à se responsabiliser dans sa vie scolaire dans toutes ses expériences (réussites, transgressions, tâtonnements).

L'enfant est aussi responsable de la bonne marche et de l'ordre du lieu collectif et des outils qui s'y trouvent. Cela requiert que les enfants soient fédérés autour d'un projet collectif à réaliser où chacun trouve son investissement individuel, comme une place et une valorisation par le seul fait qu'il se sent utile et qu'il réalise sa part personnelle dans la construction collective.

L'évaluation continue et formative

L'évaluation est continue et formative. Elle se fait au travers des activités quotidiennes. Elle a pour but d'identifier avec l'enfant ses forces et faiblesses pour lui permettre de progresser et non de sanctionner. L'enfant sera également amené à s'auto-évaluer.

La continuité

L'enfant arrive à l'école avec son bagage personnel. Celui-ci sera pris en compte et évoluera tout au long de sa scolarité. De la même manière, chaque groupe construira son patrimoine. Dans un souci de continuité, celui-ci sera transmis et pris en compte par les différents animateurs.

Respect du rythme et des différences

Chaque enfant est différent dans ses intérêts, aptitudes, attitudes... et a son propre rythme. La méthode naturelle d'apprentissage implique de tenir compte des rythmes d'acquisition différents. Il s'agira donc à certains moments de définir des objectifs d'apprentissage individualisés. Ces variétés de rythme et ces différences enrichissent le groupe.

Pluralité de méthodes et d'outils

Les animateurs veillent à proposer à l'enfant une pluralité de méthodes et d'outils afin que chacun puisse trouver son propre chemin d'apprentissage.

Quand, au travers des activités et projets proposés, un enfant ne parvient pas à acquérir une notion, il s'agira pour l'animateur de chercher avec lui d'autres stratégies, d'autres méthodes.

L'aller-retour entre le collectif et l'individuel est permanent, il permet à tous d'être nourris.

La concertation

Formelle ou informelle, la concertation se vit en équipe fondamentale (sections maternelle et primaire) en section ou en plus petites cellules (modules regroupant 4 classes, titulaires d'un même niveau, titulaire et maîtres spéciaux ou, dans des situations plus particulières avec tous les intervenants concernés : PMS, animateur titulaire, ancien animateur, animateur d'intégration, parents, aides extérieures, direction...). La concertation permet l'organisation, la réflexion, la cohérence.

Travailler en pédagogie Freinet nécessite une permanente réflexion ; méthode, techniques et outils ne sont pas immuables. En fonction du groupe, de l'animateur, du contexte social, de la multiplicité des interactions et des influences du milieu, notre pratique se veut évolutive tout en restant fidèle aux principes de base.

La co-responsabilité de tous vis à vis de l'évolution d'un enfant est primordiale et est favorisée par la concertation.

La coopération

Pratiquer la pédagogie Freinet, c'est aussi évoluer vers une organisation coopérative de la classe, c'est-à-dire une prise en charge collective du travail et de son évaluation.

La classe est organisée comme une coopérative, dans son fonctionnement, comme dans les méthodes pédagogiques utilisées. On se fait aider par d'autres, on tâtonne avec eux, on partage les tâches (rangement, nettoyage, etc.). La coopération fait éprouver la solidarité, facilite les apprentissages et permet de réaliser davantage que ce qu'on aurait pu faire seul.

La socialisation

L'école des Bruyères est un lieu social, une petite société. L'école veillera donc à garantir et favoriser la création et le développement de liens sociaux de qualité entre les membres de la communauté des Bruyères. L'école offre un cadre dans lequel la diversité des relations peut se vivre, s'expérimenter et s'exprimer dans le respect et la bienveillance.

La socialisation permet la découverte, l'apprentissage et le respect de ses propres limites, de celles des autres et de celles de la collectivité.

L'ouverture sur l'extérieur

L'école, la classe et les élèves sont en lien avec leur environnement social et le monde qui les entoure et duquel ils font partie intégrante. L'extérieur est invité à venir à l'intérieur de l'école pour la nourrir et l'école va à la rencontre et à la découverte du monde pour s'en enrichir. La perméabilité des parois qui font de l'école un lieu distinct et les rencontres qui en résultent doivent être fécondes de toute part.

Projet d'établissement

L'organisation des groupes

Les sections

L'école est composée d'une section maternelle (la Petite Ecole des Bruyères) et d'une section primaire (l'Ecole des Bruyères).

La verticalité en maternelle

L'école maternelle comprend 6 classes rassemblant chacune des enfants de 3, 4 et 5 ans.

Les 6 classes constituent 3 plateaux qui sont gérés par 2 animatrices et 1 aide (puéricultrice, auxiliaire de l'enfance ou animatrice en aide aux classes). Chaque enfant côtoiera donc quotidiennement 3 adultes-référents pendant sa scolarité en maternelle.

Ce type d'organisation permet le développement global et harmonieux de chaque enfant.

Les modules en primaire

En primaire, un animateur accompagne une classe deux ans au sein d'un même module

L'enfant rencontre donc 3 animateurs/titulaires différents sur son parcours en primaire

- 1e et 2e primaire
- 3e et 4e primaire
- 5e et 6e primaire

Plusieurs raisons à ce choix :

- **Continuité dans les habitudes de travail**

Le métier d'élève ça s'apprend : chaque classe a ses habitudes, son ambiance, son organisation (rituels, responsabilités, matériel); ne pas changer chaque année permet une stabilité, la sécurité et un gain de temps.

- **Suivi de l'enfant**

L'animateur peut accorder plus de temps à l'enfant, il acquiert ainsi une vision plus précise et un meilleur suivi.

La classe développe un capital culturel commun au groupe : chants, poésies, apprentissages, souvenirs de classes vertes, de sorties, de projets en commun.

La progression des apprentissages prend place dans la durée, permet une meilleure progression tout en respectant le rythme propre à chacun.

- **Relation avec les parents**

L'enfant, ses parents et l'animateur disposent de deux années pour installer une relation de confiance. C'est parfois un long apprentissage... Quand on sait que l'an prochain ça va durer, ça aide à entretenir la relation.

Les classes

L'école des Bruyères est une école fondamentale comprenant 6 groupes classe en maternelle et deux groupes classe par niveau en primaire. Chaque classe compte 23 enfants maximum. Une classe d'accueil permet d'accueillir les enfants dans le dernier quadrimestre avant leur trois ans (les rentrées se faisant en janvier, à Carnaval et à Pâques). Cette classe compte maximum 15 enfant.

L'organisation horaire

En **maternelle**, les activités s'organisent en 28 périodes de 50'. Les enfants passent 26 périodes en présence de leur(s) animatrice(teurs) et deux périodes en psychomotricité relationnelle.

En **primaire**, les activités s'organisent en 28 périodes de 50'. Les enfants passent 24 périodes en présence de leur(s) animatrice(teurs) et 4 périodes en activités spécifiques. Tous les enfants

se rendent à la piscine un jeudi sur deux pour une séance de natation d'une heure avec leur animatrice(teur).

Par activités spécifiques on entend :

Pour les classes de 1ère, 2ème et 3ème : 2 périodes d'activités artistiques et 2 périodes d'activités corporelles

Pour les classes de 4ème, 5ème et 6ème : 2 périodes d'activités d'art dramatique par quinzaine ; 2 périodes d'activités informatiques par quinzaine et 2 périodes d'activités corporelles par semaine.

En 5ème et 6ème, 2 périodes de néerlandais sont dispensées ; l'animateur-titulaire participe au cours ou en profite pour travailler en 'pratique à 2' dans la classe jumelle.

La gestion de la vie

La charte des règles de vie

La Charte des règles de vie de l'école des Bruyères est en vigueur en maternelle et en primaire et fait office de référence 'légal' dans l'école. Ce document est important pour les parents également, puisqu'il leur permet de prendre connaissance des règles qui régissent la vie de leur enfant à l'école et donc d'être cohérents par rapport à celles-ci ; la voici :

Charte des règles de vie à l'Ecole des Bruyères

Les lois fondamentales = les interdits

- Violence physique, verbale et morale
- Vol
- Destruction
- Non-respect de l'intimité
- Dépasser les limites rouges

Le vivre ensemble

- Je prends soin de moi.
- Je prends soin de l'autre.
- Je prends soin de la nature.
- Je prends soin du matériel.
- Je dis bonjour et merci.
- Je suis calme dans les maisons.
- Je garde les toilettes propres.
- Je ne lance rien.
- Je jette mes déchets dans la bonne poubelle.
- Dans mes jeux, je respecte les règles de fonctionnement.

Le conseil d'école

Le conseil d'école se réunit plusieurs fois par mois. Chaque classe primaire envoie un enfant pour être représentée. Les réunions du conseil d'école ont lieu dans une classe ou dans un local libre et sont animés par une animatrice et le directeur. Des personnes extérieures (parents Cedoc, kots à projets, ...) peuvent y être invitées.

Une organisation similaire est mise en place en maternelle.

Le conseil d'école comporte deux moments :

- le « Quoi de neuf ? » (Information de ce qui se passe dans 'ta' classe et que 'tu' as envie de partager avec l'ensemble de l'école) ;
- les demandes (réactions à propos du compte-rendu du précédent conseil, demandes de la classe vis-à-vis de l'école, d'une maison, d'un palier...) et les projets...

Le conseil de classe

L'école et la classe sont organisées en partie par les enfants par le biais des conseils. S'il n'est pas question de rediscuter, ni de déroger aux règles hiérarchiquement supérieures : loi de la charte de l'école, décrets, projet d'établissement..., les conseils de classe sont des espaces

démocratiques qui donnent un réel pouvoir aux enfants, dans des limites clairement définies et sans que les animateurs ne soient dépossédés de leurs responsabilités.

Le conseil de classe (propre à chaque classe) permet de gérer les relations, d'influer sur l'organisation du travail, de l'espace, du temps, de dégager des priorités, de solutionner des conflits, d'évacuer des stress personnels, d'émettre des envies, de proposer des projets, de chercher des solutions, de féliciter... Le rôle de l'animateur est d'être le garant du groupe, de veiller au respect de chacun, à la faisabilité et au respect des décisions prises.

Cette responsabilisation des enfants, la possibilité qu'ils ont d'influer sur les décisions garantit la bonne marche des choses et participe à l'apprentissage de la démocratie ; la vie coopérative les invite aussi à développer un investissement supérieur en qualité au sein de la classe, ainsi qu'un esprit de camaraderie et une capacité d'aide et d'échange avec les autres enfants. En ce sens, la discipline n'est plus exclusivement l'affaire de l'animateur, puisque tous les enfants ont participé ou ont réfléchi à l'élaboration des règles de vie de la classe.

En maternelle, le conseil de classe se vit de façon plus informelle. Il trouve sa place en fonction des besoins lors des moments de regroupement collectif.

[Le programme Graine de médiateurs](#)

Depuis plusieurs années, l'école propose la possibilité de médiation par les pairs sur les cours de récréation. Cette médiation se base sur les principes de communication non violente. Chaque début d'année, plusieurs enfants de 4-5-6 sont formés à cet outil, pendant que le reste des enfants de l'école vivent des ateliers de 'Vivre ensemble' pour acquérir un vocabulaire et une culture commune dans la gestion des conflits. Chaque midi, un groupe d'enfants médiateurs est disponible pour aider à la gestion des conflits.

[La gestion coopérative des déchets](#)

Chaque semaine, une école comme la nôtre produit une masse importante de déchets malgré la sensibilisation régulière en cette matière et le compostage des déchets qui s'y prêtent.

Qu'à cela ne tienne, si on pollue, soyons responsables ! Chaque semaine, c'est la ronde des services coopératifs : les aînés vident et changent les poubelles générales à destination de la décharge ou récoltent le papier qui sera recyclé alors que d'autres s'occupent du PMC ou ramassent les indésirables tombés par terre. À chacun sa zone, les plus jeunes s'occupent des espaces de la maison basse, du parking vélo ou du terrain de foot... Coopération rime avec conscientisation et participation.

[Les collations et le croquez-sain](#)

Il s'agit d'un exemple de vie coopérative et d'éducation à la santé que nous voulons favoriser à l'école des Bruyères. Chaque jour, à tour de rôle, c'est un enfant qui apporte la collation pour toute sa classe. Cette manière de fonctionner fait participer tous les enfants pour qui le moment de la préparation, puis de la distribution et de la dégustation est à chaque fois un plaisir et parfois l'occasion d'aborder des notions mathématiques, ...un événement, surtout chez les petits...

Collation le matin (récréation) : des légumes et des fruits, des céréales, des protéines végétales ou animales.

Collation l'après-midi (vers 15h15) : Des légumes et/ou des fruits lavés.

Collation de la garderie : Une tartine et des légumes et/ou fruits seront proposés aux enfants de 16h30 à 16h45 uniquement.

Chaque trimestre les parents du « Croquez Sain » organisent un buffet par maison. Les dates sont communiquées à l'avance et, ce jour-là, chacun est invité à apporter sa participation aux buffets.

L'organisation du travail en classe

Les rencontres

Les rencontres du matin sont le lieu privilégié d'une parole libre pour dire ses intérêts, ses désirs, ses problèmes ... à partir desquels les projets et activités les plus divers vont pouvoir surgir.

Le plan de travail et les ateliers

L'organisation du travail se fait avec les enfants. Il existe des plans de travail pour un atelier, une journée, une semaine ou une quinzaine suivant les âges. Cela permet aux enfants de planifier leur travail individuel avec l'aide et les consignes de l'animateur et d'en dresser régulièrement ensemble le bilan.

L'animateur pourra également orienter vers l'exploration de connaissances nouvelles ou qui nécessiteraient un approfondissement.

En maternelle, il n'y a pas encore de plan de travail. La classe s'organise autour d'ateliers permanents (dessin, peinture, terre glaise, menuiserie, biblio, recherche, jeux de société, jeux math, d'écriture ou de langage, construction, petit jardin, etc.) et d'ateliers ponctuels proposés par les enfants ou les animateurs. La limite des places par atelier demande parfois aux enfants de se rabattre sur un 2^{ème} ou 3^{ème} choix... En 3^{ème} mat, au cours de l'année, une feuille d'atelier perso, prémisses au plan de travail, avec un nombre limité de visites par atelier et par semaine est mis en place avec les enfants.

Des ateliers pour les enfants de 5 à 8 ans sont proposés une semaine sur deux à partir du mois de novembre.

Les recherches

On pratique la recherche collective ou par groupe comme la recherche personnelle : les enfants présentent le résultat de celles-ci au cours de petites conférences, ils ont à leur disposition une bibliothèque dans l'école (le Cedoc) et une plus petite dans la classe.

Les évaluations

Ici, pas de classement, pas de points, mais un engagement, un regard orienté sur les acquis positifs de l'enfant. Cette évaluation tend à supprimer les jugements de valeur et veille à développer chez chacun une plus grande confiance en soi.

L'évaluation n'est qu'un moment, un arrêt sur image, le résultat d'un travail de collaboration de tous les acteurs, avec et autour de l'enfant où l'esprit de bienveillance, de collaboration et de stimulation sont indispensables.

En fonction des besoins, des rencontres entre les parents, l'enfant, l'animateur et, éventuellement, les personnes ressources extérieures ou le PMS permettront d'affiner ces évaluations, de les rendre plus formatives.

En primaire :

Une évaluation globale est communiquée aux parents périodiquement : Toussaint, Noël, Pâques et Juin.

En plus de ce dispositif, les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer à leur demande l'animateur de l'enfant, afin d'affiner les commentaires du 'Carnet de bord'. L'animateur, quant à lui, invite au besoin certains parents pour leur proposer des pistes, apporter sa vision, son ressenti de l'enfant, dans le but d'explicitier ses démarches ou de formuler ses attentes. Car, si l'on poursuit le même but, il y a des chances qu'on l'atteigne plus vite.

L'évaluation continue et formative fait place à une évaluation certificative en fin de deuxième primaire (moment de vérification des acquis de base en lecture-écriture, de la numération et des concepts mathématiques de base tout en tenant compte des savoir-faire et savoir-être de chacun).

En fin de sixième primaire, il s'agit alors d'octroyer le Certificat d'étude de base (CEB) ouvrant la porte d'accès au secondaire. Les enfants passent donc les épreuves externes certificatives de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En plus de cette évaluation extérieure des savoirs, notre évaluation comprend la réalisation d'un Chef-d'œuvre cher à la pédagogie Freinet. Ce sera l'occasion pour chaque enfant de produire une réalisation originale qui lui est propre afin de mettre en valeur tous les savoir-faire et savoir-être acquis depuis son entrée à l'école (et même avant).

En maternelle :

On ne parle pas d'évaluation mais d'observation de l'évolution de l'enfant. Ces observations portent aussi bien sur les apprentissages que sur sa vie relationnelle et personnelle (parcours de vie, place dans la fratrie, famille...).

Ces observations sont communiquées aux parents et à l'enfant lors de la rencontre individuelle de fin d'année.

En plus de ce dispositif, les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer à leur demande l'animateur de l'enfant. L'animateur, quant à lui, invite au besoin certains parents pour leur proposer des pistes, apporter sa vision, son ressenti, dans le but d'explicitier ses démarches ou de formuler ses attentes.

L'intégration

Article N°24 de la convention internationale des droits de l'homme

« les Etats reconnaissent le droit des personnes handicapées à l'éducation... les Etats font en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire à tous les niveaux et offre, tout au long de la vie, des possibilités d'éducation. »

En mars 2004, un décret de la Communauté française prévoit l'organisation de l'intégration, il sera amendé en 2009.

Depuis 2009 l'Ecole des Bruyères s'inscrit dans ce projet, une douzaine d'enfants en moyenne en profitent.

Les projets d'intégration permettent à des enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage mais ne relèvent pas de l'enseignement spécialisé de plein exercice de recevoir une aide supplémentaire. Celle-ci leur permettra, si pas de résorber leurs difficultés, de progresser de manière plus respectueuse de leur rythme et de leurs besoins spécifiques grâce à l'octroi de 3 périodes d'aide au sein de la classe.

Il n'y a pas de profil type d'enfant d'intégration. Les bases y donnant accès reposent sur l'existence avérée de trouble de l'apprentissage et/ou de retard scolaire. Le protocole d'accès à l'intégration comprend les tests spécifiques qui attestent de cette nécessité.

A l'école des Bruyères, ces projets sont vécus en partenariat avec l'école « La Petite Source », école de type 8 de Grez-Doiceau / Biez. Les directions et les PMS des deux écoles gèrent les dossiers administratifs et assurent le suivi pédagogique avec les animatrices et les familles.

Le travail à domicile

A l'école des Bruyères, le travail à domicile n'est pas systématique et est en continuité avec les principes suivants de notre pédagogie :

Le sens des apprentissages : le travail à domicile est issu du vécu de la classe. Il s'agira donc de prolongement d'apprentissages réalisés en classe.

La construction de l'autonomie : chaque enfant doit pouvoir réaliser le travail seul. Un délai suffisant est prévu afin de permettre à chacun d'apprendre à organiser son travail.

Le respect du rythme de chaque enfant : les objectifs sont individualisés.

Le travail est limité dans le temps en fonction de l'âge de l'enfant. Ce sera un temps d'ancrage, de "décantation" ou de finalisation qui s'inscrit dans le cadre d'une évaluation formative.

La mise en place du travail à domicile, sa planification et sa réalisation se font lors d'un dialogue pédagogique en triangulation (enfant, enseignant, parents). Des outils sont donnés et/ou construits avec l'enfant en classe pour qu'il puisse être autonome.

Cette démarche se veut évolutive, elle est évaluée et adaptée en fonction de l'âge, de l'enfant et du groupe-classe.

Le rôle des parents est d'assurer que ce travail puisse se faire dans de bonnes conditions mais également de signaler à l'animateur si l'enfant a éprouvé des difficultés à réaliser sa tâche seul. "Ce qui est important dans la contribution des parents, c'est bien le sens donné à l'école, la qualité des échanges avec l'enfant, plus que la quantité de travail." Extrait de « Aider les enfants à apprendre » Gérard de Vecchi

Tout ceci dans l'esprit d'entretenir l'envie d'apprendre, le sentiment de se sentir avancer, garder le plaisir de grandir et de découvrir, être fier de partager les découvertes de la classe.

L'organisation des autres moments d'apprentissage

Activités corporelles

En primaire

Les enfants bénéficient chaque semaine de deux périodes consécutives de travail corporel.

Durant ces séances, il s'agit :

- de développer, d'entretenir et d'améliorer les grandes fonctions vitales. Ceci à travers des jeux sportifs, des activités d'athlétisme, de la gymnastique acrobatique...
- de permettre l'expression libre ou codifiée à travers diverses activités de geste, de rythme, de mimes...

Ces séances sont un lieu d'exploration motrice, de découverte et de conscience de soi ainsi que des autres, où les projets d'enfants ont leur place.

En maternelle

Une séance de psychomotricité basée sur le jeu spontané est dispensée à chaque classe maternelle à raison de deux périodes consécutives (100') chaque semaine. Ces activités ont lieu dans le gymnase de maternelle, un matériel spécifique (coussins, tapis, blocs, espaliers, cordes d'escalade, tissus...) est mis à la disposition des enfants pour vivre ces séances encadrées par un maître de psychomotricité diplômé.

La natation

L'école des Bruyères travaille en collaboration avec l'ASBL Promosport pour l'encadrement pédagogique des activités de natation.

En maternelle, les enfants de deuxième et de troisième vont à la piscine un jeudi sur deux pour une séance d'une demi-heure (hormis du congé de Toussaint à celui de Carnaval). En primaire, tous les enfants se rendent à la piscine un jeudi sur deux pour une séance de natation d'une heure.

Des journées sportives peuvent être organisées par l'école ou en partenariat avec un asbl.

Les activités artistiques et culturelles

De façon régulière, diverses activités sont organisées en coordination avec les Jeunesses Musicales, la bibliothèque de Louvain-la-Neuve, les musées, ...

Une large place est laissée aux projets de classe ; visites, classes de dépaysement ne sont pas programmées mais voient le jour en fonction de ces projets.

Les classes peuvent aussi correspondre avec d'autres classes, d'autres personnes, sortir, rendre visite, aller au musée, voir des expositions, des artisans, des usines et recevoir des invités venant de l'extérieur (contact avec des personnes ayant une expérience de vie ou une compétence particulière à partager avec les enfants).

Les outils et technologie de l'information et la communication

Les enfants choisissent comme source d'enseignement et pour leur propre communication les médias qui leur paraissent les plus appropriés (affiches, imprimerie, journal scolaire, journal de conseil d'école, exposition, courrier électronique, informatique, vidéo...). Le Centre de documentation (CEDOC) leur donne accès aux livres et revues alors que d'autres activités sont organisées avec la bibliothèque de Louvain-La-Neuve. L'informatique occupe une grande place dans l'école et comprend, notamment, l'exploitation des possibilités de communication fournies par Internet (site web des Bruyères, participation à des chat-groups, envoi et réception de mails). Cette action est encadrée par un animateur spécifique.

Les langues

A partir de la cinquième primaire, les enfants commencent leur apprentissage du néerlandais. Les cours sont donnés par un animateur de langue à raison de deux périodes par semaine.

Comment se passe l'apprentissage des langues aux Bruyères ? Ce cours veut avant tout donner le goût des langues aux enfants via des jeux pédagogiques, des chants, des vidéos, des histoires lues ou relatées, son objectif est également de donner aux enfants un vocabulaire de base ainsi qu'une approche des tournures de phrases propres à la langue. Activités collectives et individuelles, à l'écrit et à l'oral, utilisation de fichiers autocorrectifs, correspondance, la pédagogie Freinet n'est pas en reste et ses principes éducatifs et pédagogiques prévalent également lors de ces activités.

La philo

L'école des Bruyères est une école pluraliste.

Les questions d'ordre religieux ou philosophique sont abordées de manière ouverte dans le cadre des rencontres du matin, d'ateliers de 'questions de vie', lors des conseils de classes et d'école, par l'activité d'écriture 'textes de vie' et dans le cadre du projet 'Graines de médiateurs' (Dispositif de médiation par les pairs pendant les récréations) et lors d'activités relationnelles développées en CNV (communication non violente).

Plus que lors d'un cours de morale, de philosophie ou de citoyenneté, l'école des Bruyères considère que c'est dans la vie au quotidien et dans la transversalité de toutes les activités que le développement de ces compétences essentielles d'éducation 'philosophique' se vit.

Ils peuvent ainsi confronter leurs idées et leurs opinions. L'animateur réagit lui en tant que personne adulte, facilitatrice, référente parfois. Si nécessaire il veille à la qualité de l'approfondissement du questionnement, aide à trouver les mots justes, assure le respect des règles et la liberté de parole.

Il n'est pas rare d'avoir un invité, de visualiser un film, de lire un livre ou d'utiliser toute autre forme d'apport extérieur pouvant aider le groupe dans sa réflexion.

Des espaces hors classe

Le CEDOC

Le Cedoc est le centre de documentation de l'école, le centre d'accueil des petites et grandes questions. Un lieu de recherches et de trouvailles, mais aussi un lieu de compagnonnage spontané entre les plus jeunes et les aînés, un lieu de travail serein hors de la classe pour les enfants de maternelle et de primaire. Le Cedoc est au service des enfants... grâce à la participation des parents et grand-parents.

Les espaces verts

L'école des Bruyères est installée en bordure d'une zone verte boisée. Chaque cour de récréation profite ainsi d'une étendue appelée 'le bois', délimitée par la couleur rouge peinte sur les arbres. Autres affectations de cet espace : une réserve éducative (mare pédagogique, pré de fauche, potager) qui est investie au gré des projets et un poulailler.

L'équipe pédagogique

Les directions

Chaque section est gérée et accompagnée par une "direction". Celles-ci se rencontrent très régulièrement et veillent à préserver les principes et valeurs contenues dans les différents projets éducatifs, pédagogiques et d'établissement.

L'équipe d'animation

Les titulaires..., les maîtres spéciaux..., les puéricultrices..., les soutiens...

Les personnes en charge de l'enseignement (maternelle, primaire et activités spécifiques) des enfants sont appelés animateur et animatrice à l'école des Bruyères.

La formation en cours de carrière est organisée comme suit : des journées pédagogiques où l'équipe réinterroge, approfondit, fait évoluer le projet et les pratiques; des formations continuées dans le cadre de thématiques visant le même objectif.

Les conseils des animateurs (les CDA)

Les CDA sont les structures de concertation pédagogique dans lesquels se réunissent les animateurs et animatrices. Il y a un CDA fondamental qui regroupe les directions et l'ensemble des animateurs et animatrices de l'école, un CDA primaire qui ne comprend que l'équipe pédagogique primaire et sa direction et un CDA maternel qui réunit l'équipe maternelle et sa direction.

Le Conseil des Animateurs est à la fois un creuset pédagogique et l'organe de représentation des animateurs auprès des instances de l'ASBL "Les Bruyères" organisant l'école du même nom. Son champ de compétence est essentiellement pédagogique.

Après concertation, il produit des informations, prend des décisions dans le cadre de son champ de compétences, fait des propositions aux autres organes de l'ASBL (l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, ...).

Outre son rôle de représentation, son objet est, avant tout, d'agir sur la pratique pédagogique de façon à garantir la spécificité pédagogique de l'école des Bruyères, de l'actualiser, de la communiquer, de la faire évoluer.

La méthode de travail utilisée est basée sur l'analyse de nos modes de fonctionnement, le partage de nos pratiques, l'analyse de textes et d'éventuels apports extérieurs.

Le Conseil des Animateurs fondamental est composé des adultes chargés professionnellement par la Communauté Française de l'éducation et de l'instruction des enfants à l'école des Bruyères, il se réunit 1 fois par mois et 2 jours fin août. Les deux journées de formation en site sont également des moments de réflexion et de choix du Conseil des animateurs.

Les animateur/animatrices temps libre (ATL) :

Les ATL sont les personnes qui sont engagées par l'école pour assurer l'animation et la surveillance pendant les temps libres (temps de midi et après quatre heures). Ceux-ci reçoivent des formations adaptées afin d'offrir un accompagnement cohérent et correspondant au projet pédagogique de l'école.

La place des parents

Une ASBL en co-autogestion

L'école des Bruyères est une Association Sans But Lucratif dont le projet se fonde depuis son origine sur une participation coopérative de l'ensemble de ses membres. Cette asbl est le pouvoir organisateur (le PO) de l'école.

Cette asbl fonctionne en co-autogestion. Ce terme signifie que les parents (co-) et l'équipe d'animation (auto-) sont invités à gérer l'école au travers de leur participation dans les différents organes (AG, CA, commissions).

L'Assemblée Générale (l'AG)

L'AG est l'organe souverain de l'asbl (son parlement). Elle est composée paritairement d'animateurs (qui sont tous et toutes membres de droit) et de parents (qui sont élus par l'AG plénière ouverte à tous une fois par an). C'est l'AG qui approuve les comptes, qui discute, décide les grandes orientations pédagogiques, qui nomme le Conseil d'Administration et mandate les commissions...

Le Conseil d'Administration (le CA)

Le CA est l'organe de gestion quotidienne de l'asbl (son gouvernement). Il est également composé paritairement de parents et d'animateurs. C'est lui qui attribue les postes, évalue le travail pédagogique, gère les comptes et dépenses, procède aux engagements, répond aux courriers...

Les commissions

Les commissions sont composées de membres de la communauté de l'école des Bruyères (animateurs et parents). Chaque commission est représentée à l'AG par un de ses membres.

Commission finance = gestion financière

Commission patrimoine = gestion du patrimoine immobilier

Commission logistique = gestion des journées de travail

Commission Temps Libre = gestion de la garderie, des animateurs temps libre et du para-scolaire

Mise à Disposition = gestion de la location des bâtiments

Commission fête = gestion des fêtes

Commission communication = gestion de la communication de l'asbl via les brindilles (composition mixte) et le site Internet

E-com = gestion du parc informatique de l'école

Croquez-sain = gestion des buffets du croquez-sain

Le Conseil de Participation

Le CP est un outil prévu par la loi. Il remplit les missions suivantes qui sont assurées par l'Assemblée Générale et les autres organes et instances de l'école toujours composées de parents et d'enseignants.

- Débattre du projet d'établissement,
- L'amender et le compléter,
- Le proposer à l'approbation du pouvoir organisateur (PO),
- Évaluer périodiquement sa mise en œuvre,
- Proposer périodiquement des adaptations. Ces cinq premières missions sont en relation avec le projet d'établissement (que vous avez actuellement sous les yeux).
- Remettre un avis sur le rapport d'activité du PO,
- Mener une réflexion sur les mécanismes de solidarité au sein de l'établissement,
- Mener une réflexion sur les frais réclamés aux parents.

Les journées de travail

Outre la participation dans la co-autogestion au travers des organes de l'école, les parents et grands-parents sont invités à participer activement à la vie de l'école.

Les journées de travail coopératif réunissent 4 fois par an à l'école les parents pour permettre de garantir la qualité de l'espace de vie et tisser entre familles des contacts.

Les fêtes de l'école

Les fêtes réunissent par ailleurs l'ensemble de la communauté des Bruyères plusieurs fois par an (Noël, juin, ou sous tout autre prétexte).

Les aides et interventions

Les parents sont invités à contribuer à l'animation des groupes classes en fonction de leurs compétences, soit comme animateurs réguliers ou irréguliers d'une activité, sous la supervision de l'animateur titulaire.

Aider l'école dans sa gestion quotidienne, qu'est-ce que cela signifie ?

- accompagner 5 ou 6 enfants à la bibliothèque,
- accompagner une classe de maternelle à la piscine,
- proposer un atelier en lien avec une compétence particulière, - proposer son aide en classe,
- accueillir les enfants au Cedoc,
- aider à la préparation ou au rangement du croquez-sain,
- participer à la préparation ou, le jour J à l'évaluation du brevet vélo,
- aider les enfants dans leurs recherches ou leurs chefs-d'œuvre,
- co-voiturer pour un aller ou/et un retour d'une classe verte, bleue... d'une visite,
- accompagner une visite, une classe verte, une nuit en classe, un petit déjeuner...

Le centre de documentation est par ailleurs essentiellement géré par les parents et grands-parents qui en assurent l'accessibilité maximale pour les besoins pédagogiques des classes.

Les outils de communication

La farde de communication et le journal de classe

Chaque animateur prévoit un outil pour assurer une bonne communication entre les parents et lui afin de faire passer ses messages individuels, les messages de la classe ou de l'école. Cela peut prendre la forme d'un cahier ou d'une farde de communication. La communication peut aussi passer par mail.

Brins et brindilles

L'information est un ingrédient indispensable au bon fonctionnement de notre école et de son ASBL.

Brin de Bruyères, Brindilles, site sont les canaux les plus utilisés pour que cette information passe au mieux.

Un Brin en septembre publie les informations générales concernant la rentrée. Ce document fait office de règlement d'ordre intérieur et renseigne également sur la co-auto-gestion tant dans l'école que dans l'asbl.

Les Brindilles paraissent environ tous les 15 jours, leur objectif est de communiquer l'agenda des mois à venir, les activités des classes, les nouvelles des Commissions, du Conseil d'Administration, des Directions, du Conseil de Participation ou de l'Assemblée Générale.

En fonction de l'actualité, l'école peut proposer des soirées à thème (les Mardis des Bruyères).

Il est de tradition dans l'école de publier la liste des enfants et leur numéro de téléphone dans le Bottin des Bruyères. Ceci est souvent bien pratique pour les anniversaires, les absences, les échanges pour les recherches, ...

Enfin, l'École des Bruyères s'expose sur la grande toile de l'Internet où une foule de documents intéressants peuvent être téléchargés. L'adresse du site web est <http://www.bruyeres.be>

Les réunions de parents et de classe

Une première réunion collective est prévue afin d'informer les parents sur les projets et nouveautés de l'année et de leur permettre de prendre contact avec le titulaire.

En primaire, la deuxième réunion, organisée durant la deuxième partie de l'année permet aux enfants des groupes classes de présenter à leurs parents un aperçu des différentes activités vécues au sein de leur classe, à l'animateur de faire un arrêt sur image de la vie de la classe.

En maternelle, la deuxième réunion peut prendre des formes variées en fonction de l'âge des enfants, des projets, des vécus ; il s'agit de réunions entre adultes mais il arrive aussi que les enfants y participent...

En dehors de ces réunions, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'animateur de leur enfant chaque fois qu'ils le souhaitent.

Les partenaires extérieurs

Les amis de C. Freinet

L'asbl "Les amis de C. Freinet" a pour objet de répondre, favoriser et développer des idées de progrès en matière d'éducation selon les préceptes de Célestin Freinet. Elle soutient chaque année l'école des Bruyères. Ce don annuel permet à l'école de gérer son patrimoine immobilier (achat, remboursement, entretien).

PMS

Le Centre Psycho-Médicosocial Libre de Jodoigne est composé d'une équipe de psychologues, d'infirmiers et d'assistants sociaux qui travaillent en collaboration avec les animateurs et les directions de l'École des Bruyères.

Cette équipe est là pour réfléchir – avec les parents – aux apprentissages, à l'adaptation à l'école, à l'évolution globale de chaque enfant, ainsi qu'à son orientation ou à toute question d'ordre scolaire, social, médical ou relationnel que les parents ou les animateurs se poseraient au sujet de leur enfant. Présents au sein de l'école, les membres de cette équipe rencontrent régulièrement les animateurs. Par ailleurs, l'efficacité de leur travail est également liée à la possibilité d'un dialogue ouvert avec les parents. L'équipe est présente un jour par semaine et peut rencontrer les parents à leur simple demande (par mail, téléphone ou par un message dans le casier PMS). Leurs interventions sont gratuites, indépendantes de l'école et couvertes par le secret professionnel.

Durant l'année scolaire, un travail de collaboration, d'échange, de réflexion est mené parallèlement avec les animateurs ou avec les élèves en classe. Lorsqu'un travail individuel doit être mené avec un enfant, l'équipe PMS prend alors d'abord contact avec ses parents qui sont toujours libres, conformément à la loi, d'accepter ou de refuser la mission.

Le Conseil Communal des enfants

Des enfants de sixième année siègent au Conseil Communal des Enfants d'Ottignies Louvain-La-Neuve.